



> Vous êtes déjà élève à l'Ecole des 3 Arts ?

1

En juin, vous recevrez par mail un identifiant et un mot de passe provisoire d'accès à votre compte personnel numérique sur le Portail Familles. **ATTENTION**, vérifiez que l'adresse mail fournie l'année précédente est toujours valide ou que notre message n'est pas arrivé dans vos SPAM.

2

Pour valider votre inscription à l'Ecole des 3 Arts vous devez remplir le dossier d'inscription en téléchargement sur le Portail Familles. Ce dossier sera à retourner au secrétariat de l'école ou lors des **permanences d'inscription organisées en juin ou début septembre**. **ATTENTION** dossier non complet = inscription non validée.

> C'est votre 1ère inscription à l'Ecole des 3 Arts ?

1

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le Portail Familles, le compléter et venir le déposer lors **des permanences d'inscription en juin ou septembre 2022**. Toute la partie « cursus » peut être complétée sur place avec le secrétariat de l'école.

2

Une fois votre inscription validée (ATTENTION dossier non complet = inscription non validée), vous recevrez un identifiant et un mot de passe provisoire à modifier. Vous devez ensuite vérifier que toutes les informations qui vous concernent sont exactes.

> Les permanences pour le dépôt de votre inscription *Date limite de dépôt de votre dossier d'inscription, le 7 septembre 2022*

Inscriptions à Fontaine-Française (salle polyvalente)

Mardi 14 juin de 17h00 à 19h15

Inscriptions à Belleneuve (espace culturel)

Samedi 18 juin de 9h00 à 12h00

Samedi 3 septembre de 9h00 à 12h00

Inscriptions à Mirebeau-sur-Bèze (locaux de l'école)

Mercredi 22 juin de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Mercredi 29 juin de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Mercredi 7 septembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45